



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## PREVFEU

### 1. PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 et suivants et R.6352-1 et suivants du Code du travail.

Il s'applique à l'ensemble des participants aux actions de formation organisées par PREVFEU, que celles-ci soient réalisées dans les locaux de l'organisme, chez le client ou dans tout autre lieu mis à disposition.

Le règlement a pour objectif de garantir le bon déroulement des formations, la sécurité des personnes, le respect des règles d'hygiène et la qualité pédagogique des prestations.

### 2. CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, formateurs, intervenants et participants durant toute la durée de la formation.

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance du présent règlement avant son entrée en formation.

### 3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Chaque participant doit veiller à sa sécurité personnelle ainsi qu'à celle des autres.

Les consignes de sécurité incendie, les plans d'évacuation et les procédures d'urgence doivent être strictement respectés.

Il est interdit :

- d'introduire des boissons alcoolisées ou substances illicites ;
- de fumer ou vapoter dans les locaux ;
- d'utiliser le matériel pédagogique de manière non conforme ;
- de rester seul dans les zones techniques sans autorisation.

Tout accident ou incident doit être signalé immédiatement au formateur ou au responsable PREVFEU.

### 4. DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

Les participants doivent adopter une attitude professionnelle et respectueuse envers les autres stagiaires, les formateurs et les clients.

Sont notamment interdits :

- les comportements agressifs ou irrespectueux ;
- les propos discriminatoires ;
- les perturbations volontaires du déroulement pédagogique ;
- l'utilisation abusive du téléphone portable durant les séquences pédagogiques.

Toute dégradation volontaire du matériel pourra entraîner une facturation des dommages.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR PREVFEU

## 5. HORAIRES ET ASSIDUITÉ

Les horaires de formation sont communiqués sur les convocations et programmes.

Les participants doivent :

- respecter les horaires ;
- signer les feuilles d'émargement ;
- prévenir PREVFEU ou leur employeur en cas d'absence ou retard.

Les absences injustifiées peuvent entraîner une exclusion de la formation.

## 6. UTILISATION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le matériel pédagogique, les extincteurs, générateurs de flammes, mannequins de secourisme, défibrillateurs de formation et équipements techniques doivent être utilisés uniquement dans le cadre pédagogique prévu.

Toute utilisation non autorisée ou dangereuse est interdite.

## 7. DROITS À L'IMAGE – ENREGISTREMENTS

Les enregistrements audio, vidéo ou photographiques des formations sont interdits sans autorisation écrite de PREVFEU.

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires restent protégés par le droit d'auteur et ne peuvent être diffusés ou reproduits sans accord préalable.

## 8. ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

PREVFEU s'engage à étudier les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques et organisationnelles des formations.

Les demandes doivent être formulées avant le début de la session.

## 9. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner :

- un avertissement écrit ;
- une exclusion temporaire ;
- une exclusion définitive de la formation.

Aucune sanction ne sera prononcée sans que le participant ait pu présenter ses observations conformément au Code du travail.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR PREVFEU

## 10. PROTECTION DES DONNÉES – RGPD

Les informations recueillies dans le cadre des formations font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative, pédagogique et réglementaire des actions de formation.

PREVFEU s'engage à assurer la confidentialité des données conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

## 11. APPLICATION

Le présent règlement intérieur est applicable immédiatement et remis à chaque participant avant l'entrée en formation.

Version PREVFEU 2026.